



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 16490

Texte de la question

M. Renaud Dutreil attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur l'application du programme « gazelles » créé par l'article 13 de la loi de finances pour 2007. Ce précédent article intègre la création d'un « statut de la PME de croissance ». Ce statut permet de soutenir les PME qui réussissent afin qu'elle puissent poursuivre leur croissance et devenir les « gazelles » championnes de notre économie. Ainsi, ce programme passe par la mise en application de dispositifs d'allègement fiscaux et sociaux au bénéfice de ces PME en forte croissance. Aussi, il lui demande de préciser quel est aujourd'hui le bilan de mise en application de ces mesures phares en matière d'allègement fiscaux et sociaux.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Dutreil](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16490

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2008, page 1095

Question retirée le : 23 septembre 2008 (Fin de mandat)